

A

(N^o 197.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 MARS 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Jens-Jens Petersen, capitaine de navire au long
cours.*

MESSIEURS,

Le sieur Petersen a vu le jour à Morsum (Danemarck), le 30 août 1806; il commande aujourd'hui le navire belge *Octavie*, appartenant à l'armateur Égide Van Regemortel.

Un certificat du commissaire maritime du port d'Anvers atteste que le pétitionnaire navigue de cette place depuis le 20 novembre 1837; qu'il a débuté en qualité de *stuurman*; que depuis le 20 juin 1838, il a successivement commandé les navires nationaux *l'Éclair* et *l'Octavie*; et qu'aucune plainte n'est parvenue à sa charge.

Les pièces jointes à la requête du pétitionnaire font preuve de ses capacités et d'antécédents honorables; il jouit de l'estime et de la confiance des armateurs, et les autorités pensent qu'il est digne de la faveur qu'il sollicite.

La qualité dont il est revêtu lui donne droit à l'exemption de l'impôt dû sur les actes de naturalisation, pourvu qu'il obtienne l'indigénat endéans les trois années à dater de la loi sur les droits différentiels, c'est-à-dire avant le 21 juillet de la présente année.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
